



PAS BESOIN D'ALLER LOIN  
POUR FAIRE SES ACHATS...

LE COMMERCE LOCAL C'EST :

- + DE PROXIMITÉ
- + DE CONSEILS
- + DE QUALITÉ
- + DE SAVOIR-FAIRE
- + DE CONVIVIALITÉ
- + DE BONNE HUMEUR



## PROCÉDURE À SUIVRE POUR OBTENIR LES BONS D'ACHAT

1. Je complète le formulaire ci-dessous
2. J'insère les pièces justificatives
3. Je renvoie ma demande complète :
  - par voie postale (formulaire + pièces justificatives) à la mairie de Dombasle, service "Opération spéciale commerce local", place Suzanne Pierre, 54110 DOMBASLE
  - directement en mairie de Dombasle-sur-Meurthe dans la boîte prévue à cet effet
  - par email à [bons.achat@ville-dombasle.fr](mailto:bons.achat@ville-dombasle.fr)
4. Si ma demande est complète et valide, je reçois mon bon d'achat par voie postale
5. J'utilise, avant le 15 février 2021, mon bon d'achat dans un commerce de proximité de Dombasle-sur-Meurthe (hors supermarchés et chaîne internationale de restauration rapide)

Des questions ? Contactez le 03 83 18 34 36 ou [bons.achat@ville-dombasle.fr](mailto:bons.achat@ville-dombasle.fr)

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE BON(S) D'ACHAT

**70 ANS ET PLUS** Je remplis une demande de bon d'achat car je ne suis pas inscrit au CCAS

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE  
Âge : \_\_\_\_\_ Téléphone et/ou email : \_\_\_\_\_

Je joins à ma demande 2 justificatifs :

- une photocopie de ma carte d'identité  un justificatif de domicile de moins d'un an

**18 ANS ET MOINS** Je remplis une demande de bon(s) d'achat

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_ 54110 DOMBASLE-SUR-MEURTHE  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Nom, prénom, âge de l'enfant 1 : \_\_\_\_\_  
Nom, prénom, âge de l'enfant 2 : \_\_\_\_\_  
Nom, prénom, âge de l'enfant 3 : \_\_\_\_\_  
Nom, prénom, âge de l'enfant 4 : \_\_\_\_\_

Je joins à ma demande 2 justificatifs :

- une photocopie du livret de famille/carte d'identité par enfant concerné  
 un justificatif de domicile de moins d'un an par famille

Plus de 4 enfants ? Retrouvez ce formulaire sur [www.ville-dombasle.fr](http://www.ville-dombasle.fr)